

MENTION

ETUDES EUROPEENNES ET INTERNATIONALES

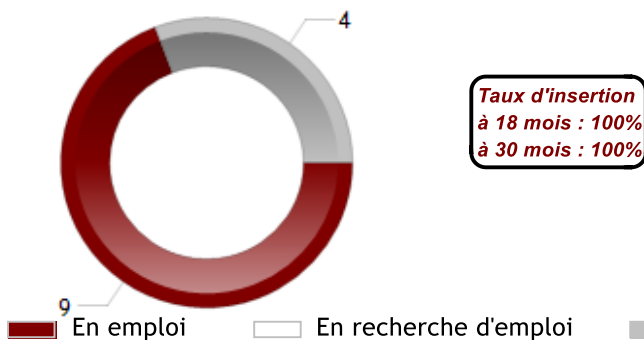
PARCOURS

DROIT DE L'UNION EUROPEENNE

— DEVENIR DES DIPLÔMÉS —

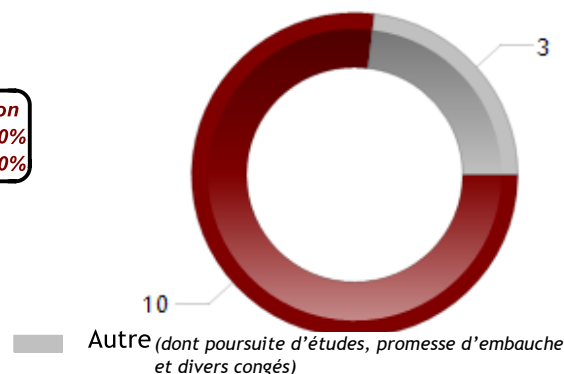
Situation professionnelle au 1er décembre 2021,
18 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 13



Situation professionnelle au 1er décembre 2022,
30 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 13



Taux d'insertion
à 18 mois : 100%
à 30 mois : 100%

— EXEMPLES D'INTITULÉ D'EMPLOI —

-Juriste prévention et lutte contre la
délinquance financière

-Administrateur-élève des affaires maritimes

-Chargé d'affaires juridiques, stratégiques et
export

-Chargé d'études LIFE

-Chargé des affaires juridiques et DPO

-Consultant en fonds européens

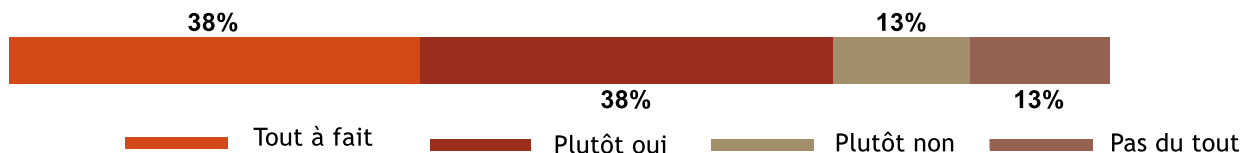
-Doctorant

-Elève attaché à l'Institut régional de
l'administration de Nantes

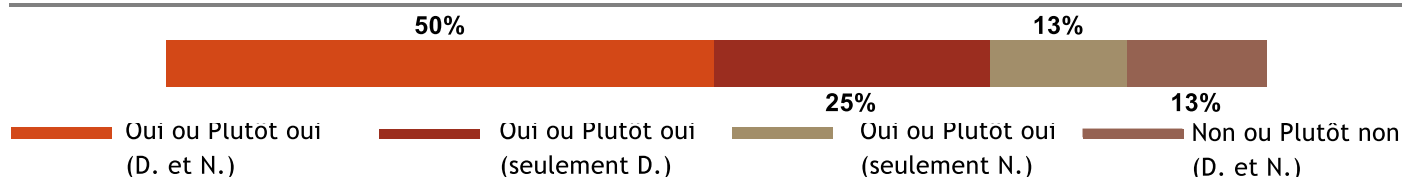
-Juriste en mobilité internationale

— SATISFACTION —

Satisfaction des missions dans l'emploi Nombre de réponse(s) : 8



Emploi en accord avec la formation (Domaine et Niveau) Nombre de réponse(s) : 8



— MOYENS POUR TROUVER L'EMPLOI —

Nombre de réponse(s) : 8

Concours de la fonction publique 25 %

Suite à un stage 25 %

Cabinets de recrutement/chasseur de tête 13 %

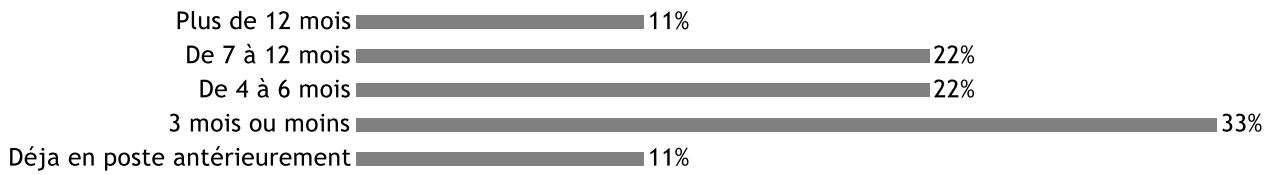
Candidature spontanée 13 %

Relations personnelles ou professionnelles 13 %

Réseaux sociaux (Linked'in, facebook, viadeo...) 13 %

DURÉE DE RECHERCHE DU 1er EMPLOI

Nombre de réponse(s) : 9



CARACTÉRISTIQUES DES EMPLOIS occupés à 30 mois

Contrat

Nombre de réponse(s) : 10



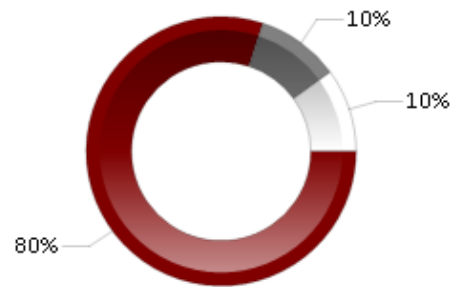
EMPLOI STABLE : CDI, fonctionnaire, profession libérale, indépendant, chef d'entreprise

EMPLOI NON STABLE : CDD, contrat spécifique au doctorat, alternance, vacataire, emplois aidés, autre

Emploi stable Emploi non stable

Statut

Nombre de réponse(s) : 10



Cadre Technicien Employé

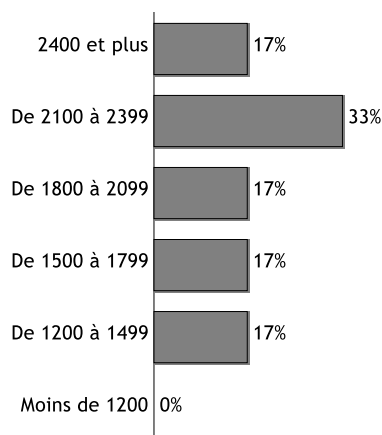
Employeur

Nombre de réponse(s) : 10



Revenu net mensuel (dont primes) en euros

(Temps complet, France Métropolitaine) Nombre de réponse(s) : 6



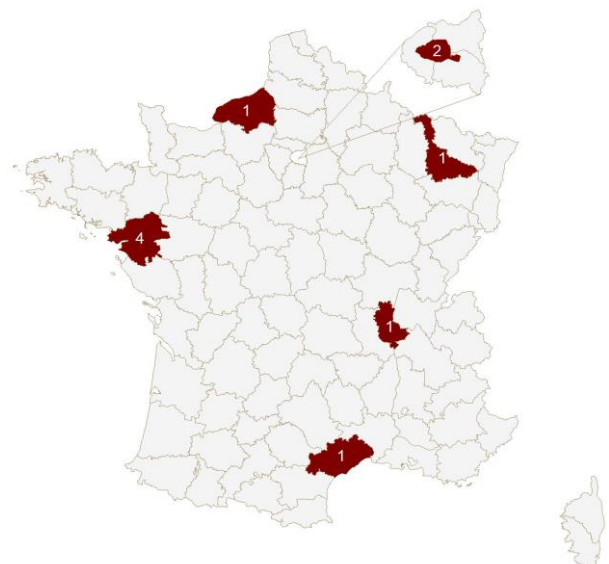
Salaire médian : 2000 euros

Salaire moyen : 1968 euros

Définition de l'INSEE : Le salaire médian est le "salaire tel que la moitié des salariés de la population considérée gagne moins et l'autre moitié gagne plus. Il se différencie du salaire moyen qui est la moyenne de l'ensemble des salaires de la population considérée".

Lieu de travail

Nombre de réponse(s) : 10



Emplois à l'étranger: 0